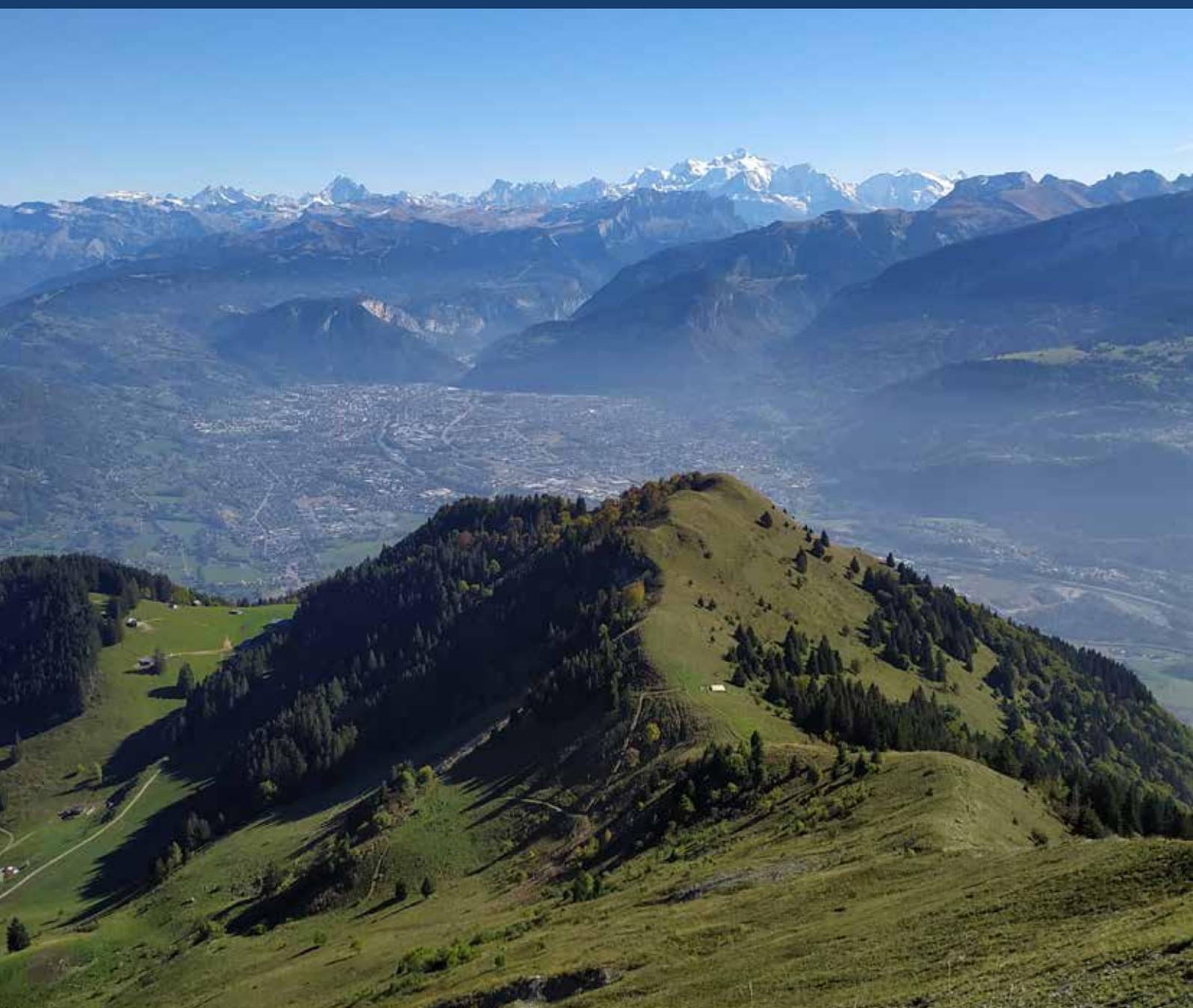


Rapport d'activité C'ETAIT EN 2023



L'alpage n'est pas qu'une image. L'alpage est une ressource. Valorisons-la.



© J.-P. Mugnier

Le Mot de la Présidente

“

2023 : printemps humide, 3^{ème} été le plus chaud dans les Alpes du Nord, records de précipitations en automne. Un nouvel exemple de la variabilité climatique à laquelle nos systèmes d'élevage doivent s'adapter. La SEA accompagne quotidiennement les maîtres d'ouvrages pour leurs travaux, parmi lesquels la sécurisation de l'alimentation en eau prend une part majeure. La SEA a d'ailleurs choisi l'eau en alpage comme thème de son Congrès annuel.

2023: 50 ans des décrets pastoraux et un colloque à l'Assemblée Nationale le 2 mars, suivi par de nombreux administrateurs de la SEA et partenaires haut-savoyards. Avec le climat, prédation et multi-usage s'imposent comme nos nouveaux défis. En Haute-Savoie, la baisse relative des attaques déclarées n'enlève rien au bouleversement des pratiques pastorales et au stress des éleveurs. La cohabitation avec des visiteurs toujours plus nombreux est un défi supplémentaire, qui renforce les besoins de sensibilisation.

2023: la reconnaissance de la Transhumance comme Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'UNESCO, l'engagement des alpagistes dans de nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques montrent combien le pastoralisme est positif pour notre société. Je remercie nos financeurs, et particulièrement le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, qui renouvellent leur dispositifs de soutien. Je remercie également le bureau et l'équipe de la SEA qui sont mobilisés sur le terrain pour contribuer, avec vous, à un pastoralisme vivant.

Fabienne DULIÈGE

”

Sommaire

- 3 Vie de la structure
- 5 Politique pastorale départementale
- 7 Structuration foncière & collective
- 8 Politique pastorale régionale
- 10 Sensibilisation des publics
- 14 Zoom sur...

L'ACTU

MERCREDI 6 DECEMBRE 2023 La Transhumance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Au travers de cette reconnaissance, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO reconnaît dans son rapport d'évaluation que cette **pratique, qui allie tradition et innovation « a un impact bénéfique sur les écosystèmes, préserve les races locales et améliore la fertilité des sols et la biodiversité ».** ■



15^e congrès de l'économie alpestre de Haute-Savoie



© J-P. Mugnier



© J-P. Mugnier

Le congrès s'est tenu le 27 octobre 2023 à Cruseilles autour d'un thème central *L'eau en alpage : préparer l'avenir*. Après le discours d'ouverture par la Présidente de la SEA, **Fabienne Duliège**, deux présentations ont posé le cadre : **Martial Saddier, Président du Département et du Comité de bassin** décrivait l'évolution du débit du Rhône en 2055 et ses conséquences, suivi par une quantification des besoins en eau en alpage, par **C. Chaix, climatologue, et A-L.**

Bard Houdant, directrice de la SEA. Deux tables rondes ont suivi :

→ LA QUANTITÉ AU BON MOMENT

Deux duos éleveur-technicien ont présenté des ouvrages d'alimentation en eau sur deux alpages contrastés. L'exemple d'innovations sur des ouvrages de stockage en Région AURA et en Suisse ont capté l'attention de la salle, qui a apprécié ces échanges très techniques et proposé d'autres voies d'expérimentation.

→ LA QUALITÉ À TOUS LES ÉTAGES

Le plan de gestion des zones humides sur la commune de Praz-sur-Arly, la qualité des eaux de process et d'abreuvement ont ensuite été au cœur des débats portés par AFTAIP, la SEA et ASTERS-CEN74. **Odile MONTANT**, présidente de l'AFP du Mont-Salève a témoigné du plan de gestion de l'eau, pensé pour la préservation de la qualité de l'eau à l'échelle d'un massif.

En conclusion, **Antoine Armand, député et co-président du groupe Pastoralisme de l'Assemblée Nationale**, a élargi la discussion aux sujets de la transmission et de la prédation et cité les avancées du Plan National Loup. **Raphaël Guillet, DDT adjoint et représentant M. Le Préfet**, a conclu sur les questions de partage de l'eau, de gestion de la fréquentation et des rééquilibrages récents sur le sujet complexe de la prédation en invitant à ne pas tirer de conclusions hâtives sur la baisse du nombre d'attaques déclarées en 2023. ■



© J-P. Mugnier

5 Armoisés remerciés pour leurs services rendus aux alpages

Le congrès s'est conclu avec la traditionnelle remise de l'Armoise d'Or aux retraités ayant oeuvré pour la cause alpestre durant leur carrière professionnelle :

Annick et Humbert DUCREY, alpagistes ; **André ALLARD**, ancien président de l'AFP de Sallanches-Cordon ; **Sylviane GRENAT**, secrétaire de mairie de la Forclaz et de l'AFP La Forclaz-La Baume ; **Danielle TEYSSONNEYRE**, Chargée de mission au Département ; et **Antoine ROUILLON**, ancien directeur de la SEA 74. ■



© J-P. Mugnier

L'eau en alpage : préparer l'avenir

Avec le changement climatique, la sécurisation de l'alimentation en eau durant l'alpage devient une préoccupation majeure en Haute-Savoie.

Des étés légèrement plus secs mais surtout significativement plus chauds conduisent à une moindre disponibilité de la ressource en eau, concomitante à une augmentation des besoins d'abreuvement des troupeaux. La variabilité des printemps et des étés impacte la ressource en herbe et donc les besoins en eau des troupeaux qui la valorisent. La traite et la transformation fromagère apportent des besoins supplémentaires d'eau de qualité fromageable. **Il s'agit donc de prélever l'eau lorsqu'elle est le plus abondante pour la restituer en été.**

Les besoins en eau du pastoralisme restent cependant **très modestes rapportés aux surfaces concernées**. Le stockage de quelques dizaines à centaines de m³ et une bonne desserte des différents quartiers suffisent à pérenniser la présence d'un troupeau sur un alpage.

Il est beaucoup plus économe en eau d'abreuver du bétail qui consomme une ressource spontanée en alpage que de produire une ration fourragère irriguée.

Cela n'occulte pas les enjeux du stockage en alpage : partage de la ressource, intégration paysagère et environnementale des ouvrages, acceptabilité sociale, limitation de l'évaporation, maintien de la qualité de l'eau... Des sujets que la SEA travaille dans les réseaux pastoraux et décline sur le terrain avec les porteurs de projet. ■

Pour aller plus loin, télécharger la synthèse des présentations du 15^e Congrès de l'économie alpestre : www.echoalp.com/documents/Synthese-Congres2023.pdf

RESSOURCE EN EAU



Alpage de Samance, Le Grand-Bornand

L'alpage communal de Samance est mis en valeur par le GAEC L'Aiguille Verte, avec un troupeau laitier bovin et caprin et transformation fromagère sur site. Afin d'améliorer l'alimentation en eau, deux points d'abreuvement ont été créés sur le quartier supérieur de l'alpage. A partir d'une source existante, l'intervention a permis d'implanter une chambre de captage, un réservoir de 10 m³, une pompe de refoulement alimentée par générateur, un réservoir de 5 m³ et l'adduction sur 500 m pour alimenter les deux bassins. ■

Coût de l'opération : 9 2015 €
Subvention Département : 57 949 €



Alpages du Môle, Ayzé et Marignier

Dans une logique de sécurisation de la ressource en eau, Ayzé et Marignier ont entrepris la rénovation des captages historiques alimentant les alpages du Môle, Rionfer et Petit-Môle. Les travaux conduits par la commune d'Ayzé ont également porté sur l'augmentation de la capacité de stockage avec l'installation d'une citerne souple supplémentaire de 100 m³ et la rénovation du réseau d'alimentation en eau sur 900 mètres linéaires. ■

Coût de l'opération : 139 721 €
Subvention Département : 111 777 €

Travaux d'amélioration pastorale



BÂTIMENT



ACCUEIL DU PUBLIC



Alpage d'Eau Froide, Giez

L'AFP des Bauges a assuré le portage de l'aménagement de toilettes sèches sur l'alpage communal d'Eau Froide (propriété de la commune de Giez) pour améliorer les conditions d'accueil du public et faciliter la cohabitation entre activité de pleine nature et pastoralisme. ■

Coût de l'opération : 12 110 €
Subvention Département : 9 688 €



Alpage des Tierces, Contamines-Montjoie

La Commune des Contamines-Montjoie a effectué les travaux de sauvegarde et de réfection de l'ancienne halle de traite de l'alpage communal des Tierces située à 2000 m d'altitude, à proximité du Col du Joly. Ce bâtiment menaçait de tomber en ruine et s'est avéré indispensable pour le stockage des matériels et bois de chauffage de l'alpagiste. Cette unité pastorale est mise en valeur par une exploitation bovine laitière dont la production des 40 vaches est livrée et valorisée en AOP Beaufort. ■

Coût de l'opération : 26 227 €
Subvention Département : 15 736 €





Visite du Conseil Départemental sur les alpages du Semnoz, 30 août 2023

Le Président Martial Saddier, les Vices-présidents Marie-Louise Donzel et Lionel Tardy ont été accueillis par Fabienne Duliège présidente de la SEA et Catherine Bouvie présidente de l'AFP du Semnoz pour constater les réalisations variées portées par cette dernière grâce aux financements départementaux:

- **Abbaye** : retenue de Chatillon pour l'abreuvement et le multiusage (cf photo ci-dessous),
- **Sur Frettes** : amélioration des abords,
- **Grands Chalets** : rénovation de bâtiments, point d'accueil du public et assainissement. ■



En 2023,

1 802 423 € de subventions pour **49** projets soutenus par la politique pastorale départementale.

3^{ème} Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles

Le Département affirme sa volonté de poursuivre l'action en faveur des espaces pastoraux pour la période 2023-2028.

Il met à disposition des collectivités l'**outil « Contrat Départemental Haute-Savoie Nature »** dont l'objectif est de définir et mettre en œuvre une politique globale de **préservation et de valorisation du patrimoine naturel** à une échelle pertinente. **Il s'agit d'un accord entre le Département et un territoire, partant sur un programme d'actions pluriannuel de 3 ans.** Ces actions (investissements, plans lac, chasse, pêche, forêt, vergers,

etc.) bénéficient d'un soutien important du Département.

Par ailleurs, le Département peut instaurer un **droit de préemption** sur les espaces naturels afin de favoriser la gestion et l'ouverture au public des sites ENS. ■

Quelles opérations sont éligibles ?

Bénéficiaires : communes, AFP et EPCI

- Diagnostics pastoraux et notices de gestion, analyse paysagère et architecturale des chalets d'alpage (préalable aux travaux)
- Reconquête de zones délaissées (y compris zones de côteaues)
- Traitement des effluents des bâtis d'alpage
- Amélioration de l'accès à la ressource en eau et potabilisation
- Voirie pastorale
- Conservation des chalets indispensables à la gestion pastorale (y compris le logement) et amélioration des abords
- Petits aménagements pour l'accueil du public et ajustements locaux du PDIPR
- Abris d'urgence et pérennes pour le gardiennage

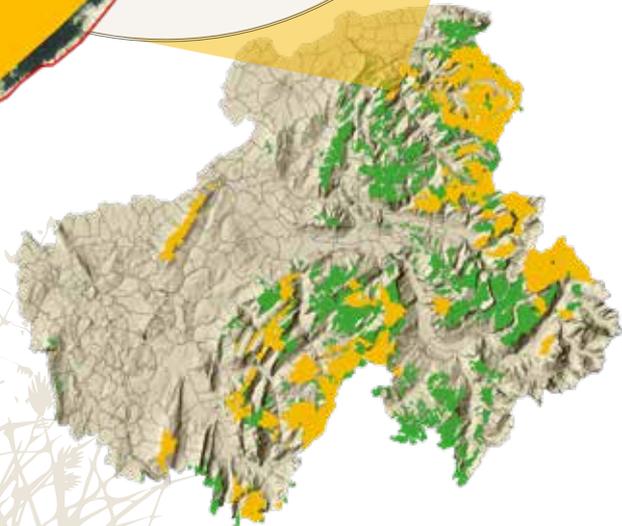
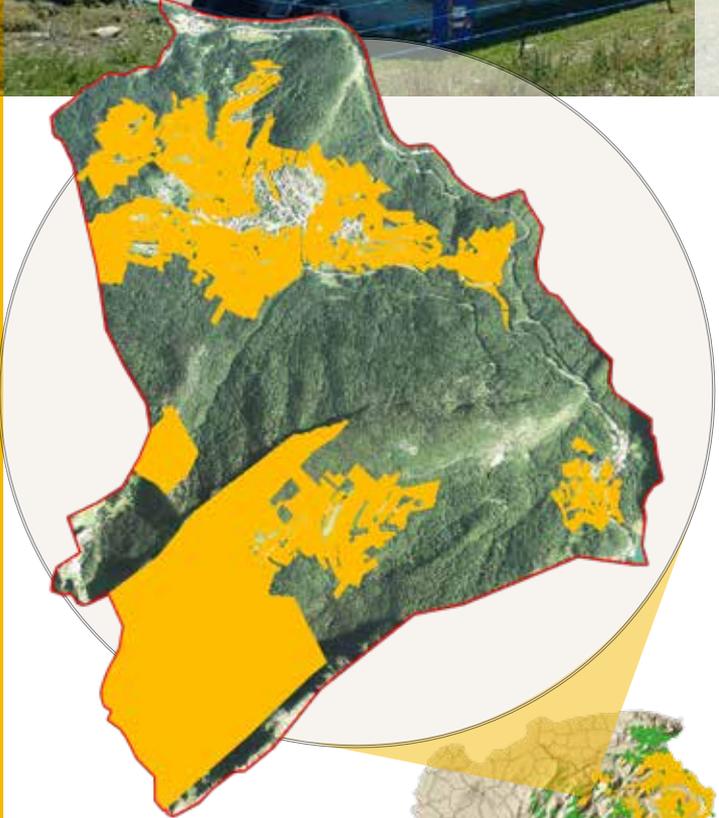
Une 30^{ème} AFP en Haute-Savoie



Création de l'AFP de La Vernaz

La commune de La Vernaz a initié en 2018 un projet de création d'Association Foncière Pastorale sur l'ensemble du territoire communal. En effet, **la réduction de l'activité agricole sur cette commune de moyenne montagne a entraîné une fermeture des milieux et paysages jusqu'aux abords du village.** Le morcellement privé important n'a fait qu'accroître la **difficulté d'entretien de ces espaces stratégiques tant pour l'agriculture que pour la qualité de vie des habitants.** Ainsi, la structuration des propriétaires au sein d'une entité unique de gestion des terrains agropastoraux de montagne et de côteaux était la **seule issue pour retrouver une utilisation dynamique des surfaces.** L'AFP autorisée de La Vernaz a été créée, avec l'accompagnement de la SEA, par arrêté préfectoral en novembre 2023. Cette 30^{ème} AFP regroupe 408 propriétaires pour une surface de 256 ha (1 353 parcelles). ■

D'autres projets de structuration foncière sont également en cours de réflexion sur les communes du Grand-Bornand, Novel, Seytroux et Praz-sur-Arly.



Animation des collectifs pastoraux



Le 23 mars s'est tenue à Châtillon-sur-Cluses l'**Assemblée Générale de l'Union des Associations Foncières Autorisées.** La Direction Départementale des Finances Publiques et la SEA ont présenté les évolutions administratives et de nouveaux outils pour les mettre en œuvre et ainsi **soutenir les AFP dans le portage des améliorations pastorales.**

Le 6 avril la SEA réunissait les **Groupements Pastoraux agréés** du département à Contamine-sur-Arve, avec la DDT 74, la DDPP 74, la Chambre d'Agriculture et le GDS des Savoie, occasion, notamment, d'un **focus sur les collectifs pastoraux dans la PAC 2023-2027.** ■

Plans Pastoraux Territoriaux

PRODUCTION LAITIÈRE EN ALPAGE

La politique régionale de soutien aux investissements de production et de transformation fromagère en espace pastoral est effective depuis 2023 au titre du programme Feader 2023-2027. Elle prend la suite de celle ouverte en 2018 par le Conseil Savoie Mont-Blanc, avec l'entrée du Département de Haute-Savoie dans le dispositif. Cette ligne d'action permet d'accompagner les investissements liés :

- aux bâtiments d'élevage (étable, locaux matériels de traite et de lavage),
- aux équipements de traite fixe,
- aux ateliers de transformation fromagère y compris cave d'affinage
- aux équipements de traite mobile et de transport du lait.

En 2023, la SEA74 a accompagné le dépôt de 7 dossiers d'investissement dans cette thématique. ■



Alpage de l'Aiglon, Thônes

L'AFP de Beauregard a porté le projet d'acquisition d'un quai de traite de 10 postes avec lactoduc destiné aux caprins de l'alpage de l'Aiglon sur la Commune de Thônes. Cet alpage a fait l'objet d'un changement d'exploitation laitière en 2023. ■

Coût de l'opération : 39 629 € HT
→ FEADER : 11 928 €
→ Département 74 : 15 812 €

Pour la période 2023 – 2027, la programmation des Plans Pastoraux Territoriaux se traduit pour les sept territoires concernés à l'échelle du département par deux mesures spécifiques : la mesure 207 et la mesure T01.

- La mesure 207 s'est complétée en plus des aides historiques (logement, contention, accès, ressource en eau...) d'un **nouveau volet concernant les investissements liés à la production laitière en alpage** (voir encadré à gauche).
- La mesure T01 permet de soutenir les stratégies locales (animation et mise en œuvre) de développement en faveur de la préservation et de la valorisation du foncier au profit de l'agriculture et du renouvellement des générations. ■

En 2023,
379 737 €

de subventions

pour **15** projets soutenus
dans les 7 Plans Pastoraux

Territoriaux de Haute-
Savoie.



REFECTION DE PISTE

Alpage de Seytrouset, La Baume



Coût de l'opération : 49 370 € HT
Subventions (PPT Roc d'Enfer) :
 → Région AuRA : 15 590 €
 → FEADER : 15 590 €

D'une longueur d'environ 5 km, la piste menant à l'alpage de Seytrouset a été refaite en totalité. Cet accès est le seul qui dessert l'alpage et n'avait pas fait l'objet de travaux depuis de nombreuses années. Les portions rocheuses ont été travaillées à l'aide d'un brise-roche et les différents dévers corrigés. Un broyage de la bande de roulement a ensuite été réalisé avant la mise en place de renvois d'eau. ■



LOGEMENT

Alpage de La Duche, Le Grand-Bornand

La SICA d'Alpage des Aravis a assuré le portage de la **rénovation intérieure du logement de l'alpage de La Duche**. Cette unité pastorale est mise en valeur par un troupeau bovin dont la production laitière est transformée en totalité sur place en AOP Reblochon et tomme fermière. Les travaux effectués par 4 entreprises artisanales locales ont été réalisés dans une partie du volume existant du chalet permettant à la famille d'alpagiste avec enfants de se loger dans de meilleures conditions. ■

Coût de l'opération : 80 263 € HT
Subventions (PPT Fier-Aravis) :
 → Région AuRA : 28 093 €
 → FEADER : 28 093 €

RECONQUÊTE D'ESPACE PASTORAL



Avant



Après

Alpage du Poizat, Vacheresse

À la suite du **développement important des buissons notamment de l'églantier, l'AFP de Vacheresse a procédé au broyage d'une surface totale de 6 hectares**. Les travaux ont été effectués par le biais d'une pelle araignée du fait de secteurs fortement pentus. L'entretien de ces surfaces sera assuré par le pâturage d'un troupeau de 25 génisses. ■

Coût de l'opération : 18 940 € TTC
Subventions (PPT Vallée d'Abondance – Pays de Gavot) :
 → Région AuRA : 6 629 €
 → FEADER : 6 629 €

Pédagogie Jeunes Publics

42 classes inscrites à l'opération Un Berger dans Mon Ecole



En 2022-2023, ce sont près de **1000 enfants âgés de 3 à 10 ans qui ont pu participer à l'opération Un Berger dans Mon Ecole.**

Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie, les classes ont toutes accueilli un(e) alpagiste proche de leur territoire, puis l'ont rencontré une 2^{ème} fois : à l'alpage lorsque celui-ci était accessible, sinon à la ferme pour les plus petits. Le projet s'accompagne d'ateliers optionnels sur la fabrication du fromage et sur les sons et musiques de l'Alpe.

Grâce au soutien renouvelé de la Fondation Snowleader, l'opération *Un Berger dans Mon Ecole* a permis **d'emmener 31 classes en alpage, pour découvrir le métier d'alpagiste avec le professionnel rencontré en classe, et également l'environnement montagnard avec un accompagnateur en montagne.**

Certaines écoles ont pu bénéficier d'une prise en charge à 100 % de l'opération, grâce à une inscription du projet dans le cadre des Plans Pastoraux Territoriaux par les Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, Vallée Chamonix Mont-Blanc, et Montagnes du Giffre. ■



Rando-Glières

Du 6 au 13 juin, lors de Rando-Glières organisé par le Département de la Haute-Savoie, **8 classes de CM1-CM2, représentant 230 enfants, ont pu profiter d'une animation "Alpage",** proposée par les GAEC La Mélodie, Le Pas du Loup et Le Paquis, avec l'appui de la SEA 74. ■



Pasto, le journal des P'tits Bergers

Les races de nos montagnes : des animaux rustiques et agiles ! Le 19^e numéro est disponible en téléchargement sur : <https://www.pasto-kezako.fr/sensibiliser-le-jeune-public/> ou en exemplaires papiers auprès de la SEA 74. ■

Médiation terrain

À la rencontre des Publics



Les *Bavardages en alpage*, c'est l'occasion pour la SEA de Haute-Savoie de **parler au grand public des troupeaux, du métier d'éleveur et de berger, ou encore de la conduite de pâturage dans un environnement naturel**. C'est aussi l'opportunité d'ouvrir les **discussions autour des chiens de protection**, rappeler le contexte de leur présence et expliquer les bonnes pratiques en cas de rencontre. ■

→ **Vendredi 26 mai :**

Sensibilisation aux Confins (La Clusaz) pour discuter Patou avec le public porté par la CC des Vallées de Thônes.

→ **Vendredi 23 juin :**

19^e édition Pass Porte du Soleil (salon du VTT) à Morzine au côté des écogardes de la CC du Haut-Chablais

→ **Lundi 17 juillet :**

Stand de sensibilisation au Mont d'Arbois (Saint-Gervais) lors de la journée de repos du Tour de France à Saint-Gervais

→ **Vendredi 21 juillet :**

Stand de sensibilisation lors de la Transhumance d'Argentière (Chamonix), en partenariat avec la CC de la Vallée de Chamonix

→ **Dimanche 23 juillet :**

Fête de l'alpage à Plaine Joux les Brasses en partenariat avec l'office de tourisme Môle et Brasses

→ **Mercredi 26 juillet :**

A la rencontre des usagers de la montagne aux confins (La clusaz) en partenariat avec la CC des Vallées de Thônes (dans le cadre de Natura2000)

→ **Dimanche 31 juillet :**

Fête de la montagne au plateau de Solaison (Brizon) en partenariat avec l'office de tourisme Faucigny-Glières

→ **Samedi 16 et Dimanche 17 septembre :**

Stand de sensibilisation sur les chiens de protection (Annecy) dans le cadre de la «Ferme sur le Paquier» organisée par les Jeunes Agriculteurs 74

Sensibilisation des publics

Fauche qui peut !



© J-P. Mugnier

Avec la commune de Gruffy et le Grand Annecy, poursuite de l'**action de Fauche du vérâtre pour la 3^e année consécutive au Semnoz**. Cette opération permet aujourd'hui de voir significativement la différence entre les secteurs fauchés et non fauchés. Le vérâtre, à ne pas confondre avec la Gentiane, est une plante invasive et toxique pour les animaux. ■

Fête de la Transhumance



© J-P. Mugnier

Vendredi 21 juillet 2023 à la Maison de Village d'Argentière se tenait la Fête de la Transhumance ! Au programme : **descente du troupeau et temps d'échange autour de la vie à l'alpage, des chiens de protection, du métier de berger, ...** ■

Festival Au Bonheur des Mômes



La SEA 74 était présente pendant les 4 jours du festival à la maison du Patrimoine au Grand Bornand. **Près de 500 parents et enfants ont été sensibilisés sur la thématique pastorale**, au travers de jeux et de manipulations diverses. ■

Médiation digitale

Pasto-Kezako.fr : 1^{er} site web régional dédié à la sensibilisation des pratiquants de pleine nature

Randonneurs, vététistes, traileurs, Résidents ... ils sont de plus en plus à fréquenter la montagne et à méconnaître le pastoralisme. Sensibiliser ce public spécifiquement est devenu essentiel pour une meilleure compréhension de l'activité pastorale et un partage de l'espace en bonne intelligence.

En 2023, le Réseau Pastoral régional a créé, avec le soutien de la région AuRA, une identité unique de sensibilisation : Pasto Kézako.

A qui Pasto Kézako s'adresse-t-il ?

- Aux pratiquants d'activités de pleine nature, pour mieux connaître le pastoralisme et apprendre à mieux partager les pâturages d'altitude,
- Aux professionnels du tourisme et de l'outdoor, et aux collectivités avec la mise à disposition d'outils de sensibilisation.

Cette identité prend vie à travers des canaux de diffusion web suivants :



Un site internet : www.pasto-kezako.fr



Des réseaux sociaux



Facebook :

www.facebook.com/Pastokezako



YouTube :

www.youtube.com/@Pasto_Kezako



Instagram :

www.instagram.com/pastokezako

En parallèle du déploiement de cette plateforme, les services pastoraux ont noué des partenariats de niveau régional avec des prescripteurs ayant **un potentiel de diffusion massif et une forte audience** sur les réseaux sociaux. **Ainsi cet été, vous aurez peut-être remarqué :**

avec **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme :**

- Un **webinaire et des communiqués de presse** à l'attention d'une centaine d'acteurs du tourisme,
- une **campagne digitale grand public** sur les réseaux sociaux portant sur des messages de bonne conduite.

Avec **François d'Haene**, ultra trailer professionnel :

- **3 publications estivales sur sa page Facebook** portant sur la cohabitation en alpage, les chiens de protection et le trail de nuit. ■



Qui sommes-nous ? Actualités FAQ Contact

BOÎTE À OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS

Partager la montagne

Chien de protection

Pastoralisme késako ?

Des Hommes et des troupeaux



PARTAGEONS LA MONTAGNE
Pâturage d'altitude
Partage attitude

Découvrez nos thématiques



Comprendre ce qu'est le pastoralisme, découvrir les hommes et leurs troupeaux, savoir partager la montagne, connaître les chiens de protection des troupeaux, s'outiller pour sensibiliser...

Formation

Sensibiliser les acteurs du territoire aux chiens de protection et au pastoralisme

Depuis 2 ans, la SEA organise, avec Domaines Skiabiles de France 74 et l'association des Offices de Tourisme 74, des sessions d'information sur le rôle des chiens de protection et le comportement à adopter en cas de rencontre. La DDT et l'Idèle accompagnent ses matinées avec leurs apports techniques.

C'est aussi le moment pour discuter du rôle du pastoralisme et des alpages.

145 personnes ont participé aux 7 sessions cette année, organisées de la manière suivante :

- une visioconférence ouverte à tous d'une part ;
- 6 matinées en alpages ou bergerie chez des éleveurs volontaires, que l'on remercie.

Etaient présents de nombreux accompagnateurs en montagne, des personnels des Offices de Tourisme, des bénévoles de clubs, des salariés d'enseigne de l'outdoor... qui pourront à leur tour sensibiliser d'autres usagers de la montagne.

Ces sessions de formation seront renouvelées en 2024. si vous êtes éleveur et intéressé(e)s d'accueillir une session, contactez-nous ! ■



Reportage : https://www.youtube.com/watch?v=qM2zlvrdUUA&ab_channel=8Mont-Blanc

Session d'information avec le CAF d'Annecy



La SEA 74 est intervenue mercredi 26 avril auprès du CAF et de ses adhérents sur la thématique des chiens de protection. **Le temps d'une soirée, 35 personnes étaient présentes** pour se familiariser sur des sujets tels que : contexte de prédation en France et en Haute-Savoie, moyens de protection, rôle et fonctionnement des chiens de protection, conséquences de la prédation et des chiens sur la profession, bons et mauvais gestes... ■

Vous souhaitez organiser une session d'information sur les chiens de protection à l'attention de vos salariés ou adhérents ? Contactez la SEA.

19 abris d'urgence pour mieux protéger les troupeaux de la prédation



Des abris d'urgence sont depuis 2021 **mis à disposition des éleveurs soumis à une prédation importante** sur les troupeaux en alpages. Ils permettent :

- de loger un(e) berger(e) sur un quartier éloigné du chalet principal afin d'être au plus près du troupeau ;
- de loger un(e) berger(e) supplémentaire (et donc d'embaucher) lorsqu'il est installé à proximité d'un chalet existant, afin de mettre en place un gardiennage permanent ;
- d'éviter des secteurs fortement fréquentés par les usagers de la montagne (et la sursollicitation des chiens et bergers) en rendant exploitable un secteur plus éloigné des commodités.

3 abris appartiennent à la SEA 74 et 16 abris au CD 74. Ils sont gérés par la SEA 74 et sont opérationnels pour la saison prochaine, certains déjà réservés. **Le CD 74 prend en charge les hélicoptages** (montée et descente d'alpage) en début et fin de saison. Ces abris peuvent être **prêtés en cours de saison en cas d'urgence** (forte prédation, dommage sur chalet existant...). La **demande est à faire auprès de la SEA 74 le plus tôt possible.** ■



Un partenariat entre la MSA, la DDT et la SEA



Vendredi 31 mars, les présidents de la MSA Alpes du Nord, de la SEA74 et le directeur de la DDT74 se sont réunis au salon *Vaches en piste* pour la signature d'une convention de partenariat. Cette convention vise à **mieux coordonner les interventions de nos structures auprès des éleveurs, bergers et organisations professionnelles dans le contexte de prédation.** ■

Une formation pour les employeurs de bergers



Le 18 décembre, au Pôle culturel d'Alby-sur-Chéran, **17 éleveurs-employeurs de Savoie et de Haute Savoie se sont réunis pour une journée de formation** animée par les services pastoraux 73 et 74. **Les objectifs : accompagner les éleveurs dans leur rôle et responsabilités d'employeur.** ■

Bourse Alpage

De janvier à juin, la **Bourse Alpage** diffuse gratuitement vos offres et recherches d'alpage (locations et pensions). Plateforme en ligne sur : www.echoalp.com/bourse-alpage.html ■

Bourse Emploi

La **Bourse Emploi-bergers** recueille vos offres d'emploi en alpage et candidature/CV de bergers et fromagers tout au long de l'année. Plateforme au lien suivant : www.emploi-bergers.org ■

2023-2027 : Une nouvelle politique agro-environnementale mise en œuvre sur le territoire

La SEA 74, avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, a été missionnée pour **accompagner territoires et exploitants dans la mise en œuvre des mesures agro-environnementales -MAEC** (engagement volontaire de 5 ans en contrepartie d'une rémunération annuelle à l'hectare).

Ainsi, après information collective, les rencontres individuelles durant l'été ont permis de **rédiger les plans de gestion individuels**. Les objectifs ont été de :

- Sensibiliser les exploitants et alpagistes aux enjeux liés aux habitats et espèces patrimoniales présents ;
- Conforter des pratiques, ou définir si besoin des ajustements (retard de pâturage...);
- Préserver et maintenir des pratiques agro-pastorales soumises à de nombreuses contraintes (évolutions climatiques, prédation...).

De façon indicative (instruction en cours), à l'échelle des 5 PAEC* couvrant le Département, ce sont près de 200 exploitants qui se sont engagés en 2023, pour une enveloppe proche de 5 millions d'euros. ■

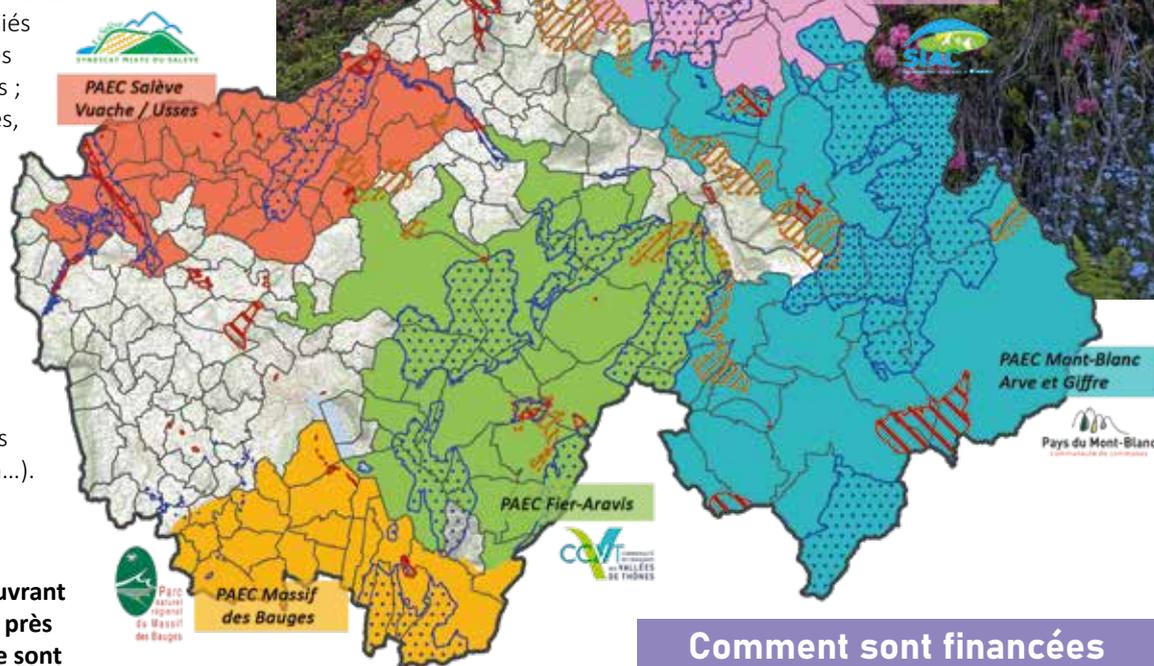
* Projets Agro-Environnementaux et Climatique

En 2023, **5 M€**

en soutien à

200 exploitants

engagés en Haute-Savoie.



Comment sont financées les MAEC ?

Sont éligibles les « Zones à Enjeux Environnementaux »* définies par l'Etat et identifiées sur la carte ci-dessus :

-  Natura 2000
-  Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
-  Zones Plans Nationaux d'actions (papillons...)

Ces zones ouvrent droits à la contractualisation de MAEC, selon la répartition suivante :

- 80 % par l'Europe (FEADER)
- 20 % par l'Etat (Contre partie Nationale)

*les entités collectives (Groupements Pastoraux) sont éligibles en dehors de ces zonages



CONTACTEZ-NOUS

-  **+33 4 50 88 37 74**
-  **accueil@sea74.fr**
-  105 avenue de Genève
74000 ANNECY
-  www.echoalp.com
Rejoignez-nous sur Facebook

ILS NOUS SOUTIENNENT



Opération soutenue par l'État

